

Le périphrastique, ou quand passé et futur finissent par se donner la main

Christian Lagarde

► **To cite this version:**

Christian Lagarde. Le périphrastique, ou quand passé et futur finissent par se donner la main. Viviane Arigne; Sarah Pech-Pelletier; Christiane Rocq-Migette; Jean-François Sablayrolles. Études lexicales. Mélanges offerts à Ariane Desporte, Université Sorbonne Paris Nord, pp.249-259, 2020. hal-02972971

HAL Id: hal-02972971

<https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-02972971>

Submitted on 20 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE PÉRIPHRASTIQUE, OU QUAND PASSÉ ET FUTUR FINISSENT PAR SE DONNER LA MAIN

Le linguiste est, comme l'auteur littéraire, un passionné de langage – à la réserve près qu'il en est avant tout un observateur, et non pas un créateur. Je suis pour ma part un linguiste un peu particulier, *sociolinguiste*, surtout préoccupé des aspects externes de la langue et de la coexistence des langues, ce qui m'a conduit jusqu'à la sociologie de la littérature à travers les écritures bilingues et l'autotraduction. Si bien que lorsque je me hasarde en linguistique – la vraie? –, je le fais essentiellement à travers des réflexions sur la norme. Et c'est le cas aujourd'hui : je considère l'emploi du futur historique périphrastique comme une norme d'usage, que les historiens ont imposée, surtout dans le discours oral, et que le locuteur lambda, moi compris, reprend comme une antienne sans s'interroger sur son bien-fondé.

Autre décalage, au moment de rendre hommage à Ariane Desporte : elle est lexicographe et mon point d'entrée est donc morphosyntaxique. Heureusement pour moi, Lagae, Carlier et Benninger (2002) viennent à mon secours en déclarant que

Même à l'intérieur d'une même langue, on ne peut admettre l'existence d'une réelle frontière entre grammaire et lexicale. En effet, certains marqueurs temporels ou aspectuels se trouvent dans la zone frontière entre grammaire et lexicale. Il en va ainsi des semi-auxiliaires d'aspect du français : leur origine étant lexicale, ils ont subi un processus de grammaticalisation qui n'a toutefois pas entièrement abouti.

Or, c'est précisément du verbe *aller* comme semi-auxiliaire immédiatement suivi d'un infinitif, que j'ai l'intention de traiter à travers la phrase : « Louis XIV va faire du pavillon de chasse de son père un magnifique palais », qui est bien loin d'être un *hapax* historiographique. Il se trouve en outre que, parmi les langues romanes, l'espagnol – avec la tournure *ir a + infinitif* – et surtout le catalan – avec son couple antagonique *anar a + infinitif* et *anar + infinitif* – nous offrent la possibilité de faire des comparaisons intéressantes, que j'assortirai de considérations traductologiques et sociolinguistiques pour ces mêmes langues et d'autres.

1. Temps « historiques » et discours d'historiens

Dans l'article de 2002, intitulé « Le présent et le futur “historiques” : des intrus parmi les temps du passé? », qu'elle consacre à ces usages dits « historiques », parce qu'ils servent à relater l'Histoire et qu'ils émanent des spécialistes en la matière – à savoir des historiens –, Françoise Revaz se livre en préambule à un repérage diachronique éclairant :

On constate dans l'écriture de l'Histoire au xx^e siècle un abandon progressif des temps du passé (imparfait, passé simple, plus-que-parfait) au profit du présent. Dans les écrits des historiens (ouvrages et articles historiques, mais aussi thèses universitaires), l'usage du passé simple comme temps de base de la trame événementielle semble être de règle jusque dans les années quarante. Ensuite, le présent s'impose, d'abord en alternance avec le passé simple, puis de façon dominante dans les deux dernières décennies du siècle. Dans les manuels scolaires, l'Histoire est rédigée aux temps du passé jusqu'à la fin des années cinquante. Un changement s'amorce dans les années soixante. Si certains continuent de pratiquer la narration au passé, d'autres optent résolument pour la narration au présent. Quelques auteurs enfin sont partagés : ils juxtaposent chapitres au présent et chapitres au passé. Dès les années quatre-vingt, la narration au présent domine dans les manuels.

Revaz prend soin néanmoins de nuancer son propos en ajoutant : « Ce bref aperçu est bien sûr caricatural et les choses ne se sont pas déroulées de façon aussi linéaire. » Il n'empêche que, même s'ils sont devenus la norme, les emplois du présent et du futur historiques se heurtent à la vision classique de la grammaire, et même de la linguistique lorsqu'elle en vient à se préoccuper d'énonciation. Françoise Revaz cite opportunément à cet égard un extrait du premier tome des *Problèmes de linguistique générale* où Benveniste (1966 : 238-239) affirme que :

L'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés. Ces trois termes, « récit », « événement », « passé », sont également à souligner. Il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé.

Revenons à présent vers les différentes modalités d'expression du futur en langue française. Dans un article qui envisage une perspective acquisitionnelle destinée à des formateurs de FLE, Martin Howard résume les modalités suivantes :

L'expression du futur en français consiste en un choix entre trois formes morphologiques, à savoir le futur fléchi, le futur périphrastique et le présent. Les grammaires prescriptives proposent que l'emploi de chaque forme soit contraint par leurs valeurs sémantiques qui se distinguent nettement. De ce point de vue, les grammaires prescriptives mettent l'accent sur le sens immédiat, imminent, engagé et certain du futur proche [...], alors que le futur fléchi exprime les sens contraires, c'est-à-dire moins imminent, moins immédiat, moins engagé et moins certain – il est soi-disant plus neutre [...]. Pour le présent, ses

valeurs du futur sont généralement analogues à celles du futur proche – il marque des événements dont le déroulement est certain [...]. (2009 : 89-90)

Si l'on considère que dans cet exposé, « futur périphrastique » et « futur proche » sont des synonymes, on voit bien comment le futur périphrastique et le présent ont vocation à être les outils privilégiés des historiens, dans la mesure où ces derniers ne relatent que des événements accomplis « dont le déroulement est [d'autant plus] certain » qu'ils appartiennent au passé. Grevisse et Goosse éclairent de manière plus précise encore la visée exprimée par le futur historique : elle se veut prospective, en positionnant en quelque sorte le curseur sur un début de procès inscrit dans le passé par rapport au temps de l'énonciation de l'historien – ce qui confirme au passage le point de vue que nous avons vu exprimer par Benveniste. *Le bon usage* nous apprend donc que :

Dans les exposés historiques, on peut employer le futur simple pour énoncer un fait futur par rapport aux événements passés que l'on vient de raconter (notamment quand ceux-ci sont exprimés par le présent historique). Ex. : [s'agissant du peintre Van Gogh] « Son œuvre aura peu d'échos et il ne vendra qu'une seule toile de son vivant ».

Le recours au présent historique ayant valeur d'actualisation – Revaz dit : un « effet de “présentification” : le présent permettrait de montrer le passé comme si on l'avait sous les yeux » – susceptible de mieux impliquer l'énonciataire dans le procès relaté, le futur s'inscrit comme son prolongement chronologique exprimant le devenir du fait tel qu'il a été rendu par le présent. Pour citer à nouveau Françoise Revaz, « [la] valeur de base [du futur] est simplement une valeur de “projection” par rapport à un moment de référence posé ou présupposé dans le texte ».

On pourrait du reste être tenté d'établir une comparaison entre futur historique et conditionnel, lorsque celui-ci n'a pas valeur conjecturale mais celle de « futur du passé » (ex. : « il se remémorerait jusqu'à sa mort les jours de son enfance ») que partagent le français et l'espagnol. On sait en effet que la désinence d'imparfait renvoie à un événement passé, dont le procès commence dans le passé et est envisagé de manière prospective, jusqu'à un terme lui aussi inclus dans le passé. Néanmoins, la ligne de partage entre futur historique et conditionnel tient précisément à l'ancrage discursif, qui dans un cas est le présent, et dans l'autre, clairement le passé : selon un principe participant de la concordance des temps, la valeur de « présentification » dévolue au présent historique fait défaut au conditionnel, qui n'est jamais qu'un « futur du passé » – qui plus est, un des « temps inactualisants », selon la classification de Gilles Luquet (2000).

2. *Aller*, comme semi-auxiliaire

Pour en revenir à l'opposition entre futurs flexionnel et périphrastique, on retiendra l'observation faite par Grevisse et Goosse, selon laquelle « Le futur est fortement concurrencé, surtout dans la langue parlée, soit par le présent, soit par des périphrases

au moyen de semi-auxiliaires : *aller*, mais aussi *devoir*, *vouloir*, etc. ». Et si, toujours dans l'ouvrage de référence que constitue *Le bon usage*, nous nous reportons à l'entrée « Semi-auxiliaires », nous constatons qu'il y est affirmé d'emblée que « *Aller* comme semi-auxiliaire est particulièrement fréquent » (p. 1192), puis que « Ce futur périphrasique est un redoutable concurrent du futur simple : On a calculé qu'on l'employait une fois sur trois [on peut supposer qu'il s'agit d'une proportion observée à l'oral]. Mais – poursuivent Grevisse et Goosse – il sert aussi dans la langue écrite la plus élaborée¹. » Sans doute, davantage encore, et de plus en plus...²

Aller + infinitif est toujours considéré par les spécialistes de linguistique française comme une périphrase aspectuelle. Dans un article récent, Laurent Gosselin (2011) exprime néanmoins un flottement durable dans son appréciation :

Si les réponses ont largement varié au cours de l'histoire de la grammaire française (cf. Gougenheim 1929), *elles ne sont nullement stabilisées aujourd'hui*. On observe principalement trois types de position (*dont la présentation est souvent hésitante et embarrassée*) :
 – les périphrases aspectuelles relèvent de l'aspect lexical et n'appartiennent donc pas au système grammatical (Wagner et Pinchon 1962 : 298, Imbs 1960 : 6, Martin 1971 : 140);
 – les périphrases aspectuelles marquent l'aspect grammatical (Leeman-Bouix 1994 : 51, Barcelo et Bres 2006 : 15);
 – certaines seulement marquent l'aspect grammatical; on retient généralement *aller* Vinf (Touratier 1996 : 181) auquel on adjoint parfois *venir de* Vinf (Vet 2008).

Il me paraît plus plausible que ces périphrases relèvent du domaine grammatical que du lexical, dans la mesure où il s'agit de formes verbales à part entière (ici, *aller* se conjugue) et non d'un simple désignant lexical (fût-il accordable). De même, ces périphrases appartiennent plutôt au discours qu'au système de la langue, puisqu'elles insistent davantage sur le développement du procès que sur son seul aboutissement (ce qui relève de l'intentionnalité), pris en charge par un futur qui occupe une case bien déterminée (il est de ce point de vue, selon la terminologie saussurienne, "opposable"). En fait, si les caractérisations que l'on peut faire de ces périphrases sont soumises à débat et résistent aux affirmations péremptoires, c'est sans doute qu'il convient de souscrire au point de vue de Lagae, Carlier & Benninger déjà mentionné, à savoir que : « leur origine étant lexicale, ils ont subi un processus de grammaticalisation qui n'a toutefois pas entièrement abouti ».

Cet écart entre futurs flexionnel et périphrasique est confirmé par Agnès Celle dans son ouvrage *Étude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais* (1997). Pour elle, « Le futur est un marqueur temporel qui renvoie à l'avenir de façon externe alors que *aller* + inf. est une forme repérée ». Repérée, elle l'est, dit-elle, par rapport à la situation préalablement posée, généralement par le biais du présent historique ou du futur flexionnel. Selon Celle, on peut avoir dans le même texte une « Alternance

1. Au Canada, par ex. la thèse de Carmen Leblanc, dirigée par Shana Poplack : *Le futur périphrasique dans le français parlé : une question d'habitude* (2007).

2. Sans doute des études existent-elles sur ces récurrences d'usage; dans le cas contraire, elles seraient à mener.

aller + inf. qui caractérise une situation passée et le futur qui opère par décrochages successifs pour construire des occurrences » (p. 192).

Au-delà de la récurrence observée par Grevisse et Goosse d'un tiers des occurrences pour le périphrastique, il serait intéressant de vérifier ce qu'il en est en français de l'évolution que commente Vanhecke (2004) dans son article à visée contrastive entre ces deux langues.

Généralement, on considère que la construction *aller* + infinitif ne s'est grammaticalisée comme futur périphrastique que dans la partie occidentale de la Romania (français, espagnol, portugais). En italien, la construction *andare a* + infinitif est très fréquente au sens littéral de "se déplacer physiquement pour infinitif", mais du moment que l'idée de déplacement n'est plus impliquée, la tournure poserait problème : l'italien normatif n'accepte guère qu'elle soit employée comme futur analytique. Aussi est-elle absente, comme expression du futur, des grammaires traditionnelles de l'italien.

Or, d'après cet auteur, « le dépouillement de cinq pièces de théâtre italiennes, ainsi que de messages apparus sur les forums d'une dizaine de sites italiens, nous apprend qu'à l'heure actuelle, la tournure *andare a* + infinitif – avec une moindre implication de mouvement – est bel et bien entrée dans la langue courante »...

3. Des choix (pragmatiques) en discours

Nous voilà donc parvenus nous aussi à l'étape contrastive de cet exposé. Contrairement à ce qu'affirme Vanhecke, le roumain, langue romane orientale s'il en est, a recours à trois formes concurrentes, toutes périphrastiques, pour exprimer le futur³ ; pour ce qui est des romans occidentaux, le portugais (à l'instar, du reste, du français *je vais faire* et de l'occitan *vau far*) se distingue de l'italien, du castillan et du catalan par un usage transitif (*vou fazer*) et non pas régi par la préposition *a* qui accompagne, respectivement dans ces trois dernières langues les verbes *andare*, *ir* et *anar*. L'emploi de la préposition *a* issue du *AD* latin lève ici toute ambiguïté quant à la valeur prospective de la périphrase. Commençons par envisager le cas de l'espagnol.

Dans le long article que Francisco Matte Bon consacre aux « Maneras de hablar del futuro en español entre gramática y pragmática » (2006), on retrouve sous la plume de ce linguiste les éléments mis jusqu'ici en évidence au sujet de la périphrase française *aller* + infinitif. Qu'on en juge :

Es frecuente que se considere la perifrasis como variante alternativa del futuro, sin que se haga hincapié en las diferencias que existen entre estos dos recursos.

De hecho, son ocasionales los entornos donde realmente se puede sustituir una opción por otra sin sacrificar contenidos. La diferencia fundamental estriba en la mayor inmediatez de lo expresado por la perifrasis con respecto al futuro.

3. Je remercie grandement Gilbert Fabre pour cette suggestion.

On retrouve également dans ses commentaires les aspects pragmatique-discursifs mis en évidence pour l'équivalent français, et qui conviennent tout particulièrement à l'expression d'un futur historique périphrastique :

Ir a + infinitivo señala que no hay relación directa entre el sujeto y el verbo. Esa relación pasa por el enunciador o por el interlocutor
 – Sensación de mayor implicación del enunciador;
 – Sensación de mayor proximidad con el contexto de enunciación;
 – Mayor informalidad

De la même manière que l'avait observé Agnès Celle, le futur périphrastique nécessite un point d'appui et n'intervient, en espagnol aussi, qu'à la suite d'une occurrence au présent ou au futur fléchi :

La perifrasis interviene solo en un segundo momento, cuando el enunciador siente la necesidad de subrayar que no está dejando que los hechos se desarrollen solos, para explicitar su compromiso.

S'agissant du périphrastique historique, l'historien, en tant qu'énonciateur, contrôle le récit, à la fois du fait de son expertise par rapport au public récepteur et de la distance temporelle qui lui permet de connaître l'aboutissement déjà opéré, la trajectoire qui y a conduit, et même d'analyser les raisons qui y ont présidé. En un mot, c'est son omniscience en tant que narrateur qui lui donne l'accès et le droit à l'usage du périphrastique. Enfin, Matte Bon insiste sur le fait que l'utilisateur est en situation de pouvoir jouer en connaissance de cause des recours expressifs que lui offre la langue, pour une mise en discours adaptée à son propos :

Los usos de cada uno de estos operadores se interpretan en estrecha relación con los contextos en los que se encuentran, es decir, con los demás operadores presentes.

Le parallélisme français/castillan fonctionne donc, linguistiquement et discursivement, à plein ; sauf que l'usage du futur périphrastique par les historiens est un phénomène qui n'est pas partagé par les Espagnols, au même motif que celui mis en avant par les Services linguistiques de l'UOC⁴ (Universitat Oberta de Catalunya) pour ce qui est de la tournure catalane *anar a + infinitif* :

Aquesta construcció és correcta quan no és perifràsi, sinó que es fa servir en sentit propi, quan anar vol dir 'mourre's', 'dirigir-se a'.
És incorrecta com a perifràsi d'imminència. També és incorrecta amb el verb en imperfecte d'indicatiu que indica intenció en el passat.

4. <https://www.uoc.edu/portal/ca/servei-linguistic/criteris/gramatica/verbs/index.html#9>.

Dans l'esprit du rédacteur, il s'agit bien sûr – comme nous allons le voir – de distinguer *anar a* + infinitif, qui est ici traité, de *anar* + infinitif (sans préposition), répertorié par les grammaires catalanes comme « *perfecte perifràstic* ». Contrairement au *ir a* + infinitif de l'espagnol et au *aller* + infinitif du français, on souligne que *anar a* + infinitif n'est pas en catalan une « périphrase d'imminence », et que cet usage est dévolu au futur fléchi (on ne dit pas *què vas a fer?* mais *què faras?*).

La tournure transitive *anar* + infinitif constitue une singularité du catalan au sein de l'ensemble des langues romanes, parce qu'il exprime le passé révolu – comme équivalent du passé simple français ou du *pretérito perfecto* espagnol. Nous sommes donc aux antipodes des expressions examinées jusqu'à présent. Un autre trait caractéristique de la langue catalane est de posséder deux formes concurrentes d'expression du parfait : le périphrastique et le parfait dit « simple »⁵.

Le *Llibre d'estil* de l'Université Pompeu Fabra⁶ dissipe d'éventuels malentendus sous forme de la recommandation suivante :

Considerem el perfet perifràstic més propi del registre estàndard que no pas el perfet simple, que generalment es considera més propi de registres dialectals o marcadament cultes.

Quant au « Cub Criteris » de l'Université de Barcelone⁷, il adopte cette formulation :

És preferible usar el passat perifràstic en una expressió oral o escrita que vulgui ser planera i molt assequible. Les formes simples es poden fer servir quan el text té un cert grau de formalitat (documents acadèmics, jurídics, manuals, convenis i acords institucionals, escrits literaris, etc.).

Le paradoxe est donc que les formes dites « simples » correspondent à des usages plus soutenus (*marcadament cultes*, ou marqués par la *formalitat*), que ceux, plus standard (non marqués) et donc plus accessibles (*molt assequible*) correspondant au périphrastique. Notre attention doit être attirée par un élément consigné dans le premier extrait, qui renvoie le « parfait simple » à des « *registres dialectals* ». En fait, il s'agit ici de formes archaïsantes, telles qu'elles apparaissaient dans la littérature médiévale catalane, et que le standard, essentiellement urbain barcelonais, promu par Pompeu Fabra puis l'IEC, a consignées mais non préconisées. La forme périphrastique, à l'image de l'évolution très contemporaine observée pour le futur italien, aurait donc eu tendance à se substituer à la forme fléchie, du moins dans les registres informels, tout spécialement oraux. Cette évolution vers l'analytique ne doit pas manquer, comme nous allons y insister, de nous interpeller.

5. Il existe une abondante littérature scientifique sur le « perifràstic », dont la thèse de Immaculada Fàbregas *Le prétérit parfait périphrastique <VADO + Infinitif> : contribution à l'analyse d'un trait idiomatique du catalan* (1998) rend compte.

6. Voir <https://www.upf.edu/web/lilibre-estil/verbs>.

7. Voir <https://www.ub.edu/cub/criteri.php?id=474>.

4. Au-delà des apparences

Parvenus à ce point de nos investigations, nous pourrions esquisser une sorte de bilan d'étape. On voit bien comment, en français et en catalan, les formes périphrastiques se sont spécialisées dans des usages visiblement antithétiques : l'une exprimant une visée prospective, l'autre une visée rétrospective. Le point commun serait cependant celui d'une rupture, l'une établie entre le présent de l'énonciation (dans le cas du futur historique périphrastique français, celui de l'historien) et les faits narrés (relevant d'un présent historique de l'énoncé, qui replace le curseur initial du procès à un moment quelconque, éloigné ou pas, du passé) ; l'autre, du fait de l'expression d'un passé révolu disjoint du présent de l'énonciation. On voit aussi comment, en catalan, la présence ou l'absence de la préposition *a* opère une importante scission entre une expression singulière du passé et celle du seul mouvement, le futur fléchi étant le seul à exprimer le devenir, contrairement au périphrastique castillan, en charge des deux voies sémantiques.

Or, c'est précisément la spécialisation de la tournure périphrastique du côté du passé révolu, en catalan, qui peut nous conduire à revisiter nos analyses précédentes. D'une part, *aller* + infinitif, dans son usage historique, sert à se reporter dans le passé : il combine habilement une part rétrospective qu'il habille de prospectif, alors même qu'il exprime du révolu – cela même que formule le *anar* + infinitif du catalan. C'est par l'aspect que ces deux périphrastiques se distinguent, alors qu'ils prennent en charge le même matériau factuel.

Par ailleurs, on doit s'interroger sur le degré d'usage des différentes formes de parfait dans les trois langues comparées : l'abandon aux formes écrites et soutenues du passé simple français, l'apparente grandement au « parfait simple » du catalan relativement exclu du standard, et le passé composé serait alors, rapport au présent mis à part – ce qui n'est certes pas anodin –, relativement parallèle au *perifràstic* catalan, parce qu'analytique. Quel est le rapport de fréquence entre la forme périphrastique espagnole *ir a* + infinitif, que nous avons donnée comme équivalente de *aller* + infinitif ? Sans doute la part dévolue au *pretérito perfecto* espagnol est-elle bien plus importante que celle du passé simple français, dans la mesure même où l'usage du passé composé empiète sur le champ du passé simple.

Néanmoins, les travaux contrastifs menés par Agnès Celle sur « le futur français et [...] ses réalisations en anglais » peuvent nous fournir une indication précieuse, surtout dans la mesure où le champ du prétérit anglais et celui du *pretérito perfecto* espagnol sont similaires. C'est à travers l'exercice de transposition que suppose la traduction du français vers l'anglais que surgit et se dénoue cette problématique :

Le prétérit [anglais] est donc généralement la traduction d'*aller* + *inf.* dans le récit et des déterminations aspectuelles viennent marquer le repérage par rapport à une situation. L'alternance futur et *aller* + *inf.* est toujours traduite par un prétérit en anglais. (Celle 1997 : 190)

Resterait à vérifier scrupuleusement ce qu'il en est en espagnol. Pour autant, nous débouchons à travers la comparaison interlinguistique sur un autre grand paradoxe : alors que nous avons vu s'opposer, en dépit de leur parallélisme structurel, *aller* + infinitif et *anar* + infinitif, en tant qu'expressions de visées prospective et rétroactive, voilà que *aller* + infinitif serait susceptible de se réduire, dans une traduction « faute de mieux », à coup très probablement sûr, à un prétérit en anglais (Agnès Celle a tout de même consacré un ouvrage scientifique à cette question), et vraisemblablement aussi en castillan. Ainsi donc le *va faire*, prêté à Louis XIV dans son extension et embellissement du château de Versailles, ne serait pas si distant qu'il y paraît d'un *va fer* (= *fit*) catalan, lui-même équivalent aussi bien d'un *made* anglais que d'un *hizo* espagnol.

5. Une « logique historique » de présentification

Quel pourrait être le motif de ce rapprochement apparemment « contre nature » ? Rappelons que la réflexion menée ici s'est revendiquée sous l'angle de l'usage et des normes qui le régissent (et non pas des normes référentielles). Remontons le cours de notre propos pour en revenir aux constatations de Françoise Revaz sur l'usage du passé simple français, propre au milieu du xx^e siècle. Son abandon, dans le discours historique, au profit du présent, du futur flexionnel et du futur périphrastique, signale un marquage sociolinguistique de ce temps, qui est inconnu dans les autres langues romanes, tout comme par ailleurs en anglais. Le dépérissement du « parfait » ne s'effectue que dans les registres non formalisés, tandis que le maintien du « parfait simple » catalan dans les registres formalisés s'inscrit sur l'autre versant de la même ligne de fracture.

Les formes périphrastiques, sans doute du fait de leur nature analytique (en quelque sorte, « bricolées » à partir d'un « principe d'économie » flexionnelle), paraissent mieux coller à la matérialité du quotidien, et donc d'une voie « populaire⁸ », alors que les formes « simples », issues du latin, pour ce qui est des langues romanes, sont plutôt l'apanage des locuteurs ou des domaines cultivés. Ainsi donc, on peut être tenté de conclure que, selon les langues, le périphrastique prospère à la mesure du marquage de la forme simple⁹. S'il est vérifié que le périphrastique gagne du terrain actuellement en Italie, c'est dans les registres « colloquiaux » d'une communication de plus en plus informelle ; en revanche, si le périphrastique s'emploie moins en castillan que dans les autres langues comparées, c'est vraisemblablement parce que c'est avant tout le rapport grammatical au présent qui distingue *pretérito perfecto* et *pretérito compuesto*, et qu'il n'y a là aucune trace de marquage sociolinguistique.

8. De la même manière que les verbes s'alignent, aussi bien chez les locuteurs témoignant une insécurité linguistique que dans le *spanglish*, sur le paradigme verbal du 1^{er} groupe.

9. Ce marquage, clivant et/ou inhibiteur (dans le domaine des représentations sociales), en faisant baisser les usages, contribue aussi à abaisser le niveau de compétence ; et la spirale négative, ainsi, se rétroalimente.

Dès lors, pourquoi le français – et en particulier le champ de l’historiographie, entendue au sens propre d’une écriture de l’Histoire – serait-il la langue par excellence du futur périphrastique? Si, une nouvelle fois, nous faisons retour sur les évolutions chronologiques d’usage introduites dans l’article cité de Françoise Revaz, sans doute peut-on mettre ce phénomène – sans doute d’abord une mode, aujourd’hui devenue la norme – il semble difficile de disjoindre l’apparition du présent et du futur (simple ou périphrastique) historiques, de l’éclosion et du développement, en France, dès les années 1930, de l’École des Annales, qui a révolutionné la perspective historique. À cet égard, comment ne pas voir dans les propos de Lucien Febvre (1943) une invitation à la « présentification »?

Il faut que l’histoire cesse de vous apparaître comme une nécropole endormie, où passent seules des ombres dépouillées de substance. Il faut que, dans le vieux palais silencieux où elle sommeille, vous pénétriez, tout animés de la lutte, tout couverts de la poussière du combat, du sang coagulé du monstre vaincu – et qu’ouvrant les fenêtres toutes grandes, ranimant les lumières et rappelant le bruit, vous réveilliez de votre vie à vous, de votre vie chaude et jeune, la vie glacée de la Princesse endormie...

Comment l’histoire ne se serait-elle pas emparée de ces deux « temps actualisants » que sont le présent et le futur? Comment, dans ce dernier cas, n’aurait-elle pas préféré la forme périphrastique, en raison même de sa nature analytique qui fait coller le discours émis et le destinataire visé au plus près du « combat » et des « lumières » d’une « vie chaude et jeune » plutôt qu’un passé simple, expression, certes également « actualisante », mais d’une vie tellement « glacée » de par sa rupture avec le présent, qu’il ne trouve à se réfugier que dans des registres qui tiennent du « palais silencieux » du pouvoir et du savoir codifiés?...

Christian LAGARDE

Université de Perpignan Via Domitia

Bibliographie

- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 238-239.
- CELLE Agnès, 1997, *Étude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*, Gap, Ophrys.
- FÀBREGAS Immaculada, 1998, *Le prétérit parfait périphrastique <VADO + Infinitif> : contribution à l’analyse d’un trait idiomatique du catalan*, thèse de doctorat, Université Rennes 2.
- FEBVRE Lucien, 1943, « Propos d’initiation : vivre l’histoire », *Annales d’Histoire sociale*, n° 3, p. 5-18, en ligne, https://www.persee.fr/doc/ahess_1243-2571_1943_num_3_1_3073.
- GOSSELIN Laurent, 2011, « L’aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales », *French Language Studies*, n° 21, p. 149-171, en ligne, <https://doi.org/10.1017/S0959269510000359>.

- GREVISSE Maurice, 1993, *Le Bon Usage*, éd. refondue par André Goosse (13^e éd.), Bruxelles, Duculot, De Boek.
- HOWARD Martin, 2009, « Compétence sémantique et compétence socio-pragmatique en français L2. Le cas de l'apprenant avancé et son acquisition du futur, du subjonctif et du conditionnel », dans O. Galatanu, M. Pierrard et D. Van Raemdonck (éds), *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique dans l'interaction*, Bruxelles, Peter Lang, p. 87-102.
- LAGAE Véronique, CARLIER Anne et BENNINGER Céline (éds), 2002, *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, *Cahiers Chronos*, n° 10.
- LEBLANC Carmen, 2007, *Le futur périphrastique dans le français parlé : une question d'habitude*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, en ligne, <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-13089>.
- LUQUET Gilles, 2000, *Regards sur le signifiant*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- MATTE BON Francisco, 2006, « Maneras de hablar del futuro en español entre gramática y pragmática », *redELE*, n° 6, en ligne, <https://www.educacionyfp.gob.es/dam/jcr:32d4e732-fdfe-4d29-96ae-c113c693bcfe/2006-redele-6-09mattebon-pdf.pdf>.
- REVAZ Françoise, 2002, « Le présent et le futur "historiques" : des intrus parmi les temps du passé? », *Le français d'aujourd'hui*, n° 139, p. 87-96, en ligne, <https://doi.org/10.3917/lfa.139.0087>.
- VANHECKE Tine, 2004, « Futur périphrastique en italien et en français », Communication au colloque Chronos de septembre 2004, en ligne, <http://www.unige.ch/lettres/latl/chronos/vanhecke.doc>.